

SERVICE TRAITEUR CONDITIONS & MODALITÉS

1. Entente de service & conditions

En acceptant une soumission, les deux parties deviennent liées par contrat, sans autre avis ni formalité. Le demandeur s'engage aux modalités suivantes :

- À moins d'une entente particulière, les forfaits sont vendus pour un minimum de 10 personnes, sauf pour les items à la carte en extra qui s'ajoutent aux forfaits de base. L'ASaP se réserve le droit de refuser toute commande ne respectant pas le minimum de 10 personnes.
- · Même si des mesures ont été prises, l'ASaP ne peut garantir l'absence de traces d'allergènes.
- La soumission transmise est valide pendant 30 jours. Après ce délai, les prix peuvent changer sans préavis.
- · Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, aucun breuvage et/ou nourriture ne sera repris.
- Le client peut disposer des items non consommés à la fin de son événement.
- Afin d'éviter tous risque de contamination et au-delà de 2h de la remise de nourriture, le demandeur est responsable de maintenir la sécurité de sa consommation. L'ASaP ne pourra être tenu responsable après ce délai.
- Le matériel fourni non retourné, endommagé ou perdu se verra facturé en conséquence.

2. Frais de service

- Des frais de 7,99\$+ tx par commande sont applicables pour toutes les commandes de café de 20 tasses et moins, n'incluant pas d'achat de nourriture pour un minimum de 10 personnes.
- Des frais de 12.99\$ + tx par commande sont applicables pour toutes les commandes de nourriture ne respectant pas le minimum de 10 personnes.
- Des frais par unité seront appliqués sur la facture finale, pour tout article de vaisselle manquant (tasse, verre, assiette, ustensile, plateau, article de service), lors du ramassage de votre commande.

3. Commande et modifications

- Les devis ainsi que les ajustements de commande doivent être soumis en respectant les délais suivants:
 - Pauses cafés & collations (minimum de 24h/ jour ouvrable avant la date de livraison
 - Pour tout autre type de commande (minimum de 72h/ jour ouvrable avant la livraison).
 - L'ASaP se réserve le droit de refuser certaines modifications s'il en conclut qu'il est en impossible dû à la production ou disponibilité des produits.

4. Annulation

- Toutes commandes doivent être annulées par écrit dans un minimum de 5 jours ouvrables avant la date de l'événement, afin d'éviter des frais administratifs de 15%.
- Le dépôt initial de 30% sera non-remboursable, même si la commande a été annulée dans les délais. Si vous utilisez un UBR, le dépôt sera facturé automatiquement après l'annulation.
- Sans un avis de confirmation de l'ASaP, l'annulation ne pourra être considérée et les frais en vigueur seront appliqués.

5. <u>Livraison</u>

- · Livraisons incluses dans les offres de services.
- · Aucune livraison ne sera faite en dehors du campus de Polytechnique.

En cas de problème avec votre commande, contactez-nous directement par courriel traiteur@asap.polymtl.ca ou au poste 3696.